

# LE 22 JANVIER 2025, JE MANIFESTE, ET TOI, TU FAIS QUOI ?

## LA LISTE DES FERMETURES DE SITES N'EN FINIT PLUS DE S'ALLONGER !

Dans l'Isère ou le Nord, chez Michelin ou Arkema, dans le pétrole ou le médico-technique, personne n'est épargné face aux milliers d'emplois détruits et appelés à disparaître !

En 2024, nous avons eu dans nos branches, de nombreux sites touchés par des plans de licenciements comme CONDAT ou des liquidations comme STENAY ou MILEE et des fermetures comme celle qu'ont subi les salarié.e.s de RDM dans le nord ou le site de BOUSBECQUE.

Jamais une telle vague de misère ne s'était abattue sur le monde du travail que le tsunami qui nous submerge aujourd'hui ! Et alors que chaque jour nous pensons en avoir atteint le pic, les organisations patronales annoncent pour 2025 de nouvelles menaces sur des milliers d'autres emplois.

**IL FAUT SE RELEVER MAINTENANT,  
AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !  
FACE À NOUS 2 OPTIONS :**

**Jamais une telle vague de misère ne s'était abattue sur le monde du travail que le tsunami qui nous submerge aujourd'hui !**

## AGIR OU SUBIR !

Face aux affameurs et aux fossoyeurs de l'emploi, la Filpac CGT ne peut se résoudre à choisir le camp de la défaite et de l'humiliation ! Agir avant qu'il ne soit trop tard avec l'arme la plus tranchante de la classe ouvrière et qui a toujours fait ses preuves : **LA LUTTE ET LA GRÈVE !**

Si nous abandonnons les camarades qui luttent seuls face à ces plans de licenciements, nous les condamnons. Les travailleurs doivent relever la tête collectivement. Nous devons montrer à nos exploités que, non seulement ils devront faire face à la détermination de ceux que

l'on envoie dans la misère, mais aussi de l'ensemble du monde du travail qui se dresse par solidarité. Nos patrons et leurs complices ne pourront alors que reculer dans leurs destructions méthodiques !

**LA FILPAC CGT APPELLE  
L'ENSEMBLE DES SALARIÉES  
À UNE MANIFESTATION DEVANT  
BERCY, À PARTIR DE 11H00 LE 22  
JANVIER 2025 POUR L'ARRÊT ET  
L'INTERDICTION DES PLANS DE  
LICENCIEMENTS MAIS AUSSI DE  
LA DIGNITÉ OUVRIÈRE .**

